

économiques — syndicats ouvriers, coopératives de consommation, de production, de crédit, caisses populaires — s'établiront nécessairement parmi notre peuple. Or, l'expérience l'a prouvé, elles ne peuvent rester longtemps neutres. Ou chrétiennes ou socialistes. Si nous ne veillons pas à leur infuser, dès leur fondation, l'esprit catholique, d'autres y feront vite pénétrer l'esprit révolutionnaire. Ce qui aurait pu être, entre les mains d'un prêtre, sous sa direction ferme et paternelle, un merveilleux instrument de régénération spirituelle, deviendra, sous l'influence subversive d'un meneur, un moyen puissant de perversion."

Enfin la *Direction de Rome* et les *Témoignages épiscopaux* sont l'argument d'autorité, — et combien convaincant, — que le R. P. Archambault apporte pour démontrer que tous les prêtres, par différents moyens, doivent se rendre aptes à alléger les maux temporels dont souffrent leurs ouailles. Léon XIII et Pie X ont été maintes fois explicites sur ce sujet. Quant à Benoît XV, "d'autres préoccupations ont surtout, jusqu'ici, absorbé son zèle. Mais ses idées formées à l'école de Léon XIII sont bien connues". A preuve, la lettre qu'il a adressée le 1er août 1916 aux archevêques et évêques de la Colombie, et où il recommande "ce genre d'œuvres dont l'ensemble forme ce qu'on appelle l'action sociale catholique."

Dans toutes les parties du monde les évêques ont fidèlement suivi les enseignements de Rome. Et "les documents épiscopaux abondent, qui pressent le clergé de s'occuper de la question sociale". Ici, au Canada, deux archevêques, Mgr Bruchési et Mgr Roy, archevêque de Séleucie, ont plus d'une fois exhorté le clergé à l'apostolat social.

Cet apostolat social exige une préparation spéciale, laquelle doit surtout se faire au Séminaire. Si tous sont unanimes à admettre la nécessité de cette formation, ils diffèrent cependant d'opinions sur les moyens à employer. Les principales méthodes adoptées pour arriver à cette fin, l'auteur les ramène à quatre.

"Quelques-uns, peu nombreux, ne demandent pour cette éducation élémentaire, susceptible d'être perfectionnée plus tard, aucun privilège... ils se contentent de peu : quelques livres, — la Bible, les traités de dogme et de morale étudiés sous un angle